

AVIS AUX RÉSIDENTS DE MULTILOGEMENTS GESTION DES ENCOMBRANTS

NE DÉPOSEZ AUCUN ENCOMBRANT PRÈS DU CONTENEUR
car il ne sera pas ramassé par le camion de collecte.



UNE REQUÊTE EST OBLIGATOIRE
afin qu'il soit collecté en bordure de rue.



TROIS FAÇONS DE FAIRE UNE REQUÊTE :

- 1.** Avec l'application Trois-Rivières 311
v3r.net (téléchargement gratuit sur Apple Store et Google Play)
- 2.** En ligne
v3r.net (formulaire de plaintes ou requêtes)
- 3.** Par téléphone
819 379-3733

v3r.net

